



LA COLOC D'AVA, UN NOUVEAU REFUGE INÉDIT EN France !

La promesse d'une « coloc' » unique en France pour permettre aux humains et aux animaux de vivre et vieillir ensemble en harmonie.

En septembre 2022, 36 ans après l'ouverture de son premier refuge à Cuy-Saint-Fiacre (Seine-Maritime), abritant actuellement plus de **500 animaux**, l'association AVA – Agir pour la Vie Animale **inaugure non loin de là, son deuxième sanctuaire, La Coloc d'Ava**, à Rouvray-Catillon (Seine-Maritime), tout près de Forges-les-Eaux.

Des chiens et des chats sauvés d'une euthanasie injustifiée, mais aussi des poules réformées d'élevage, des paons, chèvres et boucs abandonnés, un poney de centre d'équitation à la retraite... Plusieurs dizaines d'animaux de compagnie, de ferme, de loisir et d'ornement, ont déjà élu domicile au refuge des Sablons.

Comme Lascar, un poney réformé de centre équestre, qui a servi toute sa vie à apprendre l'équitation à des enfants / adolescents ou Roxanne, une Yorkshire qui a été placée car le mode de vie de sa propriétaire ne correspondait pas à ses besoins : il lui fallait de l'espace, se défouler, être stimulée... un environnement qui lui est désormais offert au refuge des Sablons.

Tous ont en commun d'avoir échappé à l'euthanasie ou à l'abattoir : leur offrir une nouvelle vie, une maison pour le restant de leurs jours, dans un lieu pensé pour leur bien-être, constitue l'ADN-même de l'association AVA.



Lascar



Roxanne

UN LIEU DE VIE POUR TOUTES LES VIES ET POUR TOUTE LA VIE

Contrairement aux refuges « classiques », il n'y a aucune cage, aucun box, ni aucune forme d'enfermement aux Sablons. Ici, tous les animaux vivent ensemble, en liberté, dans un domaine verdoyant de plus de 3 hectares, équipé, entre autres, d'une piscine couverte et chauffée pour permettre aux chiens de nager. Les animaux peuvent séjourner dans ce lieu jusqu'à la fin de leur vie s'ils ne trouvent pas d'adoptants.

Mais la particularité de ce refuge familial est que les animaux partagent leur quotidien avec les humains qui vivent avec eux. L'objectif : permettre aux humains comme aux non-humains de bien vivre et de bien vieillir ensemble, en harmonie, en s'apportant des bienfaits mutuels.

Ainsi, pour la première fois en France, ce refuge propose un modèle d'accueil inédit destiné à la fois aux animaux vulnérables et aux personnes âgées. Maxime Légier, en est le premier bénéficiaire. Et c'est un juste retour des choses puisqu'il n'est autre que le fondateur historique du premier refuge AVA (1986), avant que celui-ci ne soit repris par le Dr vétérinaire Thierry Bedossa en 2003.

« J'ai toujours vu Maxime entouré d'animaux, c'est lui, et son épouse Jenny, qui m'ont appris qu'on pouvait vivre au milieu des animaux, dans le respect et la bienveillance. Depuis la mort de Jenny, je ne pouvais pas laisser Maxime se laisser aller, je voulais lui permettre de rester avec les animaux, en sécurité », explique Thierry Bedossa.

Face à la santé en déclin de Maxime, une infirmière salariée a été recrutée pour veiller sur lui... mais aussi sur les animaux. Sophie est infirmière pour les humains, mais elle connaît également les animaux et avait besoin d'un tournant dans sa vie, avec son fils qui est encore un enfant. Nous les avons accueillis tous les deux aux Sablons, dans l'une des trois maisons de la propriété, pour leur offrir ce nouveau départ, et permettre à Sophie de s'occuper de Maxime et des animaux, avec la même bienveillance et la même expertise.

PERMETTRE AUX PLUS VULNERABLES DE VIEILLIR ENSEMBLE

Cette colocation intergénérationnelle et inter-espèces n'en est qu'à ses débuts : « Cette manière de séparer les personnes âgées de leurs animaux de compagnie pour les mettre dans des EHPAD et autres collectivités, m'indigne profondément », dénonce le Dr Bedossa, particulièrement marqué par le récent scandale Orpéa. « Mon objectif est de trouver une autre voie pour permettre à ceux qui le souhaitent de continuer à bien vivre et à bien vieillir avec les animaux qu'ils aiment ».



Bouli et Dr Thierry Bedossa

Ce nouveau modèle de refuge est encore expérimental. A long terme, d'autres personnes âgées pourraient nous rejoindre et y résider, tout comme d'autres animaux, mais aussi des personnes écolonges. « La seule condition sera la bonne entente entre les individus et la co-optation par les résidents, humains comme non-humains », conclut Thierry Bedossa.

COMMENT AIDER AVA ?

- Faire un don sur agirpourelavieanimale.fr
- Adopter ou parrainer les animaux du premier refuge, agirpourelavieanimale.fr

LES ADOPTIONS & LES PARRAINAGES AU PREMIER REFUGE

Chiens, chats, chevaux, bovins, lapins et daims se partagent les 75 ha du domaine de la Ferme du Quesnoy. Plus de **500 animaux cohabitent en liberté ou semi-liberté dans ce premier refuge** à Cuy-Saint-Fiacre (Seine-Maritime), où la plupart peuvent oublier leur passé difficile et repartir sur de nouvelles bases de confiance envers l'humain. Si certains d'entre eux sont proposés à l'adoption, la plupart finiront leur vie tranquillement dans ce lieu de vie pensé pour leur bien-être.

La démarche de parrainer un animal permet d'aider très concrètement l'un de nos protégés, sans nécessairement l'adopter : vous pouvez nous aider à les prendre en charge au quotidien et contribuer ainsi à leur belle retraite. Grâce à votre générosité et votre soutien, vous participez à leur bien-être et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'ÉQUIPE D'AVA



La team



Sophie l'infirmière

SON ADN

- **Protéger** : recueillir les animaux de compagnie et animaux de ferme sauvés de la mort ou de l'euthanasie pour une vie heureuse, l'espoir d'un foyer aimant et respectueux ou d'un généreux parrain.
- **Comprendre** : développer les principes d'une cohabitation harmonieuse et pérenne entre l'homme et l'animal. Contribuer au développement des connaissances des bienfaits de l'animal pour l'Homme.
- **Partager** : informer et faire connaître au grand public et développer, grâce au partage de nos savoirs et nos savoir-faire, un modèle d'accueil et d'accompagnement d'animaux facilement adaptable. Ouvrir nos portes aux établissements scolaires, aux enfants, aux jeunes et adultes ainsi qu'aux organisations/associations qui peuvent y découvrir le lien unissant l'Homme et l'animal et ses bienfaits, dans un environnement respectueux de l'équilibre de la nature.

A PROPOS

Agir pour la Vie Animale est une association loi 1901 présidée depuis près de 20 ans par Thierry Bedossa, docteur vétérinaire engagé. Le but de l'association est de venir en aide à des animaux devenus indésirables en raison de leur âge, de leur handicap, ou de leur comportement. AVA a sauvé la vie de plusieurs milliers d'animaux de compagnie, de ferme et de loisir, qui étaient condamnés à l'euthanasie ou à l'abattoir.

Véritable sanctuaire, AVA les a recueillis au sein de son refuge implanté en Normandie, dans un domaine de 75 hectares où la priorité est donnée à leur bien-être, jusqu'à la fin de leur vie. Plus de 500 animaux (chiens, chats, équidés, bovins et cervidés) y résident actuellement. Plus généralement, AVA s'engage pour une meilleure compréhension de l'animal et une meilleure relation homme-animal, à travers notamment son soutien à une recherche éthique, à son expertise et à ses actions de sensibilisation.

